

le vendredi 3 mai 2002

10 heures

Prière.

Le président accueille à la Chambre Julian Varty, fils d'Ian Varty et de Wendy Nielsen, de Cambridge-Narrows, qui est en 5<sup>e</sup> année à l'école intermédiaire Harold Peterson et qui fait des recherches sur l'histoire du Parti progressiste-conservateur au Canada.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Transports.

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

42, *Loi sur les identificateurs communs.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Ashfield.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger après l'heure de la pause du midi et de lever la séance au plus tard à 16 heures.

Le président suspend la séance à 11 h 32.

11 h 39

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Steeves prend le fauteuil à titre de président suppléant du comité.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, l'hon. P. Robichaud invoque le Règlement; il soutient que M. S. Graham (Kent) n'a pas posé de question depuis un certain temps et fait des discours qui ne se rapportent pas aux prévisions budgétaires du ministère des Transports.

M. Ashfield, président du comité, déclare que, en Comité plénier ou en Comité des subsides, le nombre ou la durée des interventions ne sont pas limités, mais les interventions et les questions doivent se rapporter strictement au crédit à l'étude. Le président demande au député de Kent de s'en tenir aux prévisions budgétaires du ministère des Transports.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL  
COMPTE ORDINAIRE  
2002-2003

Les crédits suivants sont votés pour couvrir les dépenses au titre des programmes :

	Votés (\$)
<b>MINISTÈRE DES TRANSPORTS</b>	
Administration .....	20 440 000
Politiques des transports .....	2 872 000
Entretien .....	57 688 000
Entretien pendant l'hiver .....	52 533 000
Construction des ponts et des routes .....	4 469 000
Société de voirie du Nouveau-Brunswick .....	10 250 000
Répartition de la feuille de paye .....	0
Moins : crédits législatifs .....	9 094 000
Votés .....	139 158 000

COMPTE DE CAPITAL 2002-2003  
MODIFICATION DU CRÉDIT EN CAPITAL 2002-2003

Loi de 2002-2003 portant affectation de crédits pour fins de dépenses en capital .....	172 000 000
---	-------------

---

Modification de la Loi de 2002-2003 portant affectation de crédits pour fins de dépenses en capital	
Ponts permanents .....	(300 000)
Routes permanentes .....	(1 200 000)
Programme Canada-Nouveau-Brunswick sur l'amélioration des routes	(2 400 000)
Modification totale de la Loi portant affectation de crédits pour fins de dépenses en capital ...	(3 900 000)
Modification de la Loi portant affectation de crédits pour fins de dépenses en capital .....	168 100 000
Votés .....	(3 900 000)

FONDS DE ROULEMENT  
SOLDES MAXIMAUX  
2002-2003

AVANCES DE PETITE CAISSE

Transports ..... 50 000

STOCKS

Transports ..... 19 000 000

La Chambre adopte ces crédits.

---

La séance est levée à 14 h 23.